

Policier gardien de la paix femme/homme

Plusieurs milliers de postes sur toute la France !

À toi d'agir !

La police nationale organise un **concours** pour recruter et former **de futurs gardiens de la paix.**

Les inscriptions sont ouvertes en ligne **du 19 octobre 2026 au 18 janvier 2027.**

Les premières épreuves débuteront le 9 mars 2027.

Les avantages du métier

- être au plus près de l'action de police de terrain ;
- découvrir la diversité des métiers aux multiples facettes : policier « maître-chien », policier motocycliste, policier en brigade des stupéfiants, policier en police-secours, enquêteur…;
- accéder aux fonctions et aux grades à responsabilités (de brigadier-chef à

commissaire de police) par examens et concours internes ;

- une rémunération nette mensuelle attractive au 1er janvier 2026 :
  - en Île-de-France : 2 344 euros une fois titularisé à 3 917 euros en fin de carrière ;
  - en province : 2 162 euros une fois titularisé et 3 704 euros en fin de carrière.
- bénéficier de formations pour se spécialiser et évoluer tout au long de sa carrière.

Les qualités requises

- adaptabilité ;
- esprit d'équipe ;
- sens du relationnel ;
- résilience ;
- maîtrise de soi.

Les conditions d'accès *

- de 17 à moins de 45 ans ;
- titulaire d'un Bac (ou 3 ans d'activité dans la même catégorie socio-professionnelle) ;
- nationalité française ;
- en règle avec le service national (JDC, ou ex JAPD) ;
- bonne condition physique ;
- casier judiciaire vierge.

** les limites d'âge et les conditions de diplôme peuvent faire l'objet de dérogations.*

Les missions

Généraliste de la police, le gardien de la paix travaille au plus près du public. Il porte aide et assistance aux personnes, prévient la délinquance ou poursuit les malfaiteurs. Son travail s'effectue dans des commissariats, des services d'enquête, de

renseignement, des unités spécialisées (motocycliste, maître-chien, instructeur de tir, etc.), d'intervention ou encore de maintien de l'ordre.

La formation

Les élèves gardiens de la paix suivent une formation rémunérée (entre 1 570 et 1 617 euros net/mois) de 12 mois dans une l'école nationale de police (ENP). Ils sont hébergés gratuitement pendant leur scolarité dans l'école. La scolarité alterne formation en école et stages sur le terrain. Elle recouvre les missions principales qu'un gardien de la paix est amené à exécuter une fois affecté.

+ d'informations sur notre site carrière : https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/nos-voies-dacces/devenir-policier/gpx/ext

Inscriptions : https://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/nous-rejoindre/inscriptions-aux-concours-et-selections/gardien-de-paix-1re-session-2027-concours-externe

Une question, un renseignement ? Contactez-nous :

- par téléphone au n° 03.74.68.70.80
- par mail : info-police-recrutement-lille@interieur.gouv.fr
- **en rencontrant les délégués au recrutement sur les salons et forums ou dans leurs locaux**